

Subventions Partenariat

Les subventions Partenariat sont ouvertes aux demandes de «note conceptuelle» et se clôtureront le 6 mai 2021 à 17h00 (heure du Royaume-Uni). Le formulaire de candidature à la note conceptuelle est disponible en ligne à l'adresse grants.amplifychange.org/grants/dashboard/

Les subventions Partenariat sont un nouvel instrument (qui se substitue aux subventions Stratégiques). Ce type de financement répond au besoin exprimé par nos bénéficiaires d'étendre la portée de l'action d'AmplifyChange et de renforcer les solidarités et les relations entre différents groupes de la société civile travaillant dans la même région sur des sujets convergents. Ce type de subvention rendra possibles des formes de soutien et de plaidoyer finement adaptées aux spécificités du contexte local.

L'objectif des subventions Partenariat est de soutenir des organisations déjà bien établies en Afrique subsaharienne ou en Asie du Sud, pour les aider à impulser ou consolider des mouvements pour les Droits et la Santé Sexuels et Reproductifs (DSSR) au sein de la société civile.

Ces subventions participent à renforcer les capacités de constellations émergentes d'organisations, en Afrique subsaharienne ou en Asie du Sud, qui pourront s'affirmer comme des leaders actifs du plaidoyer régional ou mondial pour les DSSR et inventer des solutions locales encore plus résilientes et durables. Dans cette optique, il est prévu la possibilité, pour l'organisation bénéficiaire, de subventionner à son tour des organisations locales plus petites pour qu'elles renforcent leurs capacités.

Une subvention Partenariat permet à sa/son bénéficiaire de redistribuer des subventions et de proposer un soutien organisationnel, au sein de son mouvement de plaidoyer pour les DSSR, à des organisations de la société civile plus petites et plus proches de la base. Ce soutien peut également prendre la forme d'un échange de connaissances et données probantes pour étayer le plaidoyer, en renforçant la reconnaissance de l'action des organisations basées dans le Sud, leur réseau et leur contribution à la base de connaissances mondiale sur les DSSR.

Fort de l'expérience acquise depuis 2014, AmplifyChange travaillera en étroite collaboration avec les organisations lauréates d'une subvention Partenariat à mesure qu'elles développent leur approche de subventionnement, de renforcement organisationnel et de partage de données d'appui au plaidoyer.

AmplifyChange souhaite développer un partenariat de long terme avec les organisations bénéficiant d'un financement Partenariat, selon des paramètres à déterminer avec les candidat·e·s retenu·e·s.

Dans un premier temps, chaque subvention Partenariat sera de 200 000 à 1 500 000 £ sur une durée allant jusqu'à trois ans (*qui pourra potentiellement être portée à cinq ans, en fonction des performances constatées et des disponibilités de fonds d'AmplifyChange*). La durée minimale du projet sur laquelle doit porter la candidature est de deux ans.

Consultez, dans les sections ci-dessous, les critères d'éligibilité spécifiques.

Regardez notre webinaire sur les subventions Partenariat

Au cours de ce webinaire, nous présentons le nouveau cycle de financement et fournissons un aperçu des règles et des critères d'éligibilité.

Pays éligibles

Afghanistan, Angola, Bénin, Bhoutan, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Comores, République Centrafricaine, Tchad, République du Congo, République démocratique du Congo, Côte d' Ivoire, Djibouti, Guinée Equatoriale, Érythrée, Eswatini, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Inde, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maldives, Mauritanie, Ile Maurice, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Niger, Nigéria, Pakistan, Rwanda, Sénégal, Sao Tomé et Príncipe, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe.

Règles & éligibilité

- Les candidat·e·s à une subvention Partenariat doivent avoir un historique de travail convaincant en rapport avec au moins l'une des cinq thématiques prioritaires d'AmplifyChange.
- Le/la candidat·e doit avoir une capacité démontrée à soutenir le mouvement pour les DSSR, et une expérience de travail, sous forme de collaboration ou de soutien, avec des réseaux, coalitions, partenaires ou organisations de la société civile engagé·e·s pour les DSSR.
- Le/la candidat·e doit être une organisation de la société civile bien établie, avec des structures de gouvernance transparentes. Il ou elle devra fournir, dans le cadre de la candidature complète, (i) son plan stratégique organisationnel et sa structure de gouvernance ; (ii) un cadre de résultats présentant les réalisations et résultats attendus (qui devra se référer à la [Théorie du Changement d'AmplifyChange](#)) ; (iii) ses comptes annuels certifiés des trois dernières années.
- La valeur annuelle de la subvention Partenariat ne pourra pas excéder 50 % des dépenses moyennes annuelles de l'organisation sur les trois dernières années. Exemple : Si un candidat sollicite 300 000 £ sur trois ans, la valeur annuelle de la subvention est de 100 000 £. Dans ce cas, ses dépenses annuelles moyennes sur les trois dernières années doivent être de 200 000 £ ou plus.

Une expérience, passée ou actuelle, du soutien financier à des organisations de la société civile plus petites au sein du mouvement pour les DSSR est appréciée, mais non impérative.

Les organisations non gouvernementales internationales basées dans le Nord, ou originaires d'un pays du Nord, ne sont pas éligibles en tant que bénéficiaire direct d'une subvention Partenariat. Elles peuvent cependant contribuer à un projet dans la mesure où cela sera pertinent pour un usage efficient des ressources.

Pour le présent appel à projet, chaque organisation ne pourra déposer qu'une seule candidature en tant que bénéficiaire direct d'une subvention Partenariat. Toutefois, une organisation lauréate d'une subvention Partenariat peut également apparaître en tant que partenaire de mise en œuvre dans une candidature présentée par une autre organisation.

Nous accueillerons favorablement les candidatures de toutes les organisations éligibles, y compris les candidatures présentées par une organisation bénéficiant déjà d'une subvention AmplifyChange. Toutes les candidatures seront traitées à égalité. Nous conseillons vivement aux candidat·e·s de lire attentivement les informations qui suivent avant de rédiger leur note conceptuelle, et de bien évaluer leur capacité à répondre aux critères d'éligibilité et à la portée attendue des activités.

Ce que nous recherchons

Nous nous intéressons à toutes les candidatures qui s'inscrivent sous au moins l'une de [cinq thématiques prioritaires](#) de la [Théorie du Changement d'AmplifyChange](#) :

- **Eradiquer les violences basées sur le genre**, dont les violences sexuelles, les mutilations génitales féminines/l'excision (MGF/E) et le mariage d'enfants.
- **Répondre aux causes profondes des avortements à risques**, y compris par le biais de la décriminalisation de l'avortement.
Mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination, aux attitudes et aux lois qui constituent un déni des droits humains, y compris lorsqu'elles sont basées sur l'identité de genre ou l'orientation sexuelle des personnes lesbiennes, gay, bisexuelles, transgenre ou intersexuelles (LGBTI).
- **Améliorer la santé sexuelle des jeunes et des filles**, y compris par le biais d'une éducation complète à la sexualité (ECS), la promotion de l'hygiène menstruelle et le développement de services adaptés aux jeunes
- **Permettre l'accès à des services complets de santé reproductive** pour les personnes pauvres, vulnérables ou marginalisées

A tous les niveaux d'AmplifyChange, nous encourageons les candidat·e·s à s'intéresser aux convergences plus larges avec d'autres enjeux participant à notre objectif de faire des DSSR une réalité pour tou·te·s. A ce titre, toutes les approches localement pertinentes visant à transformer les normes de genre, donner une vision positive du sexe et faire entrer dans les mœurs l'hygiène menstruelle ouvrent des perspectives transversales

intéressantes.

Nos financements Partenariat s'inscrivent dans le cadre de notre portefeuille croissant de subventions déjà accordées par AmplifyChange pour soutenir le plaidoyer pour les DSSR à l'initiative du Sud. Nous tiendrons compte de la composition actuelle du portefeuille AmplifyChange et des thématiques qui y sont sous-représentées.

Nous encourageons donc tout particulièrement les candidatures d'organisations qui soutiennent l'activisme régional ou national autour des enjeux suivants, directement liés à nos cinq thématiques prioritaires. « Encourager tout particulièrement » signifie que, si nous devons choisir entre des candidatures de haute qualité, comparables sous tous les autres aspects, nous prioriserons celles ayant pour objet :

- **Amplifier la mobilisation pour le droit à l'avortement sécurisé** : toutes les approches qui renforcent le plaidoyer pour le droit à l'avortement sécurisé, y compris en tirant profit des convergences avec d'autres mouvements.
- **S'élever contre la stigmatisation et la discrimination** : parmi les approches qui contribuent à concrétiser pour toutes et tous l'exercice des droits et de la santé sexuels et reproductifs, nous encourageons en particulier le plaidoyer pour les communautés et individus LGBTI.
- **Promouvoir la santé sexuelle des jeunes** : grâce à des approches visant à généraliser l'éducation complète à la sexualité, que ce soit par une intégration systématique aux programmes scolaires ou par une approche extrascolaire, en agissant résolument dans les régions qui enregistrent la plus faible adhésion à l'éducation complète des jeunes à la sexualité.

Pour ce premier cycle de subventions Partenariats, les candidat·e·s pourront solliciter une subvention d'une durée allant jusqu'à trois ans. Le soutien financier d'AmplifyChange sera conditionné à l'examen périodique des performances du projet subventionné et aux disponibilités financières d'AmplifyChange. Tous les accords de financement reflèteront ces clauses et calendriers.

AmplifyChange souhaite nouer un partenariat de long terme avec les bénéficiaires de subventions Partenariat, en étendant potentiellement à cinq ans la durée du financement (avec un plafond de 2 500 000 £ sur la totalité de la période). Cette prorogation sera conditionnée par les performances obtenues et par les disponibilités financières d'AmplifyChange.

Nous pensons accorder environ cinq subventions Partenariat lors du présent cycle, ce chiffre pouvant varier en fonction des candidatures reçues et de l'enveloppe budgétaire disponible. Sous réserve d'avoir mené à terme l'audit de gestion et tous les autres processus préalables au décaissement, les subventions accordées devraient pouvoir démarrer au 4e trimestre 2021.

Quelles sont les utilisations possibles d'une subvention Partenariat ?

Le projet proposé peut prévoir de :

- Redistribuer des subventions à des organisations de terrain plus petites, issues de la société civile et engagées dans le mouvement de plaidoyer pour les DSSR (volet obligatoire d'une subvention Partenariat)
- Apporter un appui au renforcement interne d'organisations de terrain plus petites, issues de la société civile et engagées dans le mouvement de plaidoyer pour les DSSR (volet obligatoire d'une subvention Partenariat)
- Fournir à des organisations de terrain plus petites, issues de la société civile et engagées dans le mouvement de plaidoyer pour les DSSR, des données et informations qui les aideront dans leur plaidoyer (volet facultatif d'une subvention Partenariat)
- Soutenir le renforcement organisationnel continu du/de la bénéficiaire de la subvention Partenariat, à l'exclusion de toute dépense importante en capital ou en infrastructures (volet facultatif d'une subvention Partenariat)

Questions fréquentes

Processus de candidature

Les subventions de partenariat sont ouvertes aux demandes de «note conceptuelle» et se clôtureront le 6 mai 2021 à 17h00 (heure du Royaume-Uni).

Les candidatures peuvent être rédigées en anglais ou en français. Elles doivent être déposées en ligne sur le [portail de candidature AmplifyChange](#). Aucun autre format ne sera accepté.

Le processus de candidature est en deux étapes :

- La première étape – la note conceptuelle – ouvrira le **15 avril 2021** et sera clôturée le **6 Mai 2021 à 17h GMT**. La trame de rédaction de la note conceptuelle est accessible en suivant ce lien : grants.amplifychange.org/grants/dashboard/
- Après étude des notes conceptuelles, les candidat·e·s présélectionné·e·s seront invité·e·s à soumettre une candidature complète. Cette étape sera probablement ouverte en Juin 2021. Les candidat·e·s concerné·e·s devront comme précédemment déposer leur candidature en ligne via le site internet d'AmplifyChange (amplifychange.fr), en y joignant un budget de projet, un plan de travail et un tableau d'indicateurs complets.

Comment seront évaluées les candidatures Partenariat ?

Les subventions Partenariat sont attribuées sur une base compétitive. AmplifyChange fait appel à un Panel Technique d'Examen (PTE) indépendant pour évaluer les candidatures, tout en se réservant le droit de pondérer la sélection par référence à l'ensemble du portefeuille AmplifyChange, en tenant compte de l'ampleur des besoins en matière de DSSR par zone géographique.

Toutes les notes conceptuelles reçues feront l'objet d'une vérification d'éligibilité par AmplifyChange. Toutes celles répondant aux critères d'éligibilité seront transmises au PTE indépendant, qui fera part de ses recommandations au Conseil de Direction d'AmplifyChange. Celui-ci validera la liste de candidat·e·s invité·e·s à soumettre une candidature complète. Ces candidatures complètes, une fois reçues, seront également évaluées par le PTE indépendant d'AmplifyChange et l'équipe Risque Fiduciaire. Au terme de ce processus, le Conseil de Direction prendra ses décisions de financement. Ces décisions sont définitives.

Les **notes conceptuelles** seront évaluées par rapport à des critères clé qui ont trait à :

L'historique de travail en rapport avec au moins l'une des cinq thématiques prioritaires d'AmplifyChange

L'historique et les capacités de soutien au mouvement pour les DSSR, y compris l'expérience de la collaboration ou du soutien à des réseaux, coalitions, partenaires ou organisations de la société civile engagé·e·s pour les DSSR

L'expérience de la redistribution de subventions et/ou les raisons pour lesquelles l'organisation souhaite subventionner des organisations plus petites de la société civile au sein du mouvement pour les DSSR

- L'expérience et/ou les raisons pour lesquelles l'organisation souhaite s'engager dans le renforcement organisationnel et le partage de connaissances (le cas échéant) en faveur d'organisations plus petites de la société civile au sein du mouvement pour les DSSR
- Le rôle démontré de l'organisation candidate dans le mouvement pour les DSSR
- Le potentiel démontré du projet à représenter une valeur ajoutée dans le secteur des DSSR, et à répondre aux besoins spécifiques du contexte actuel de la région ou du pays choisi.
- L'articulation claire de l'approche, des rôles et des responsabilités du projet et son potentiel de soutien à un mouvement plus large et plus inclusif pour les DSSR grâce au levier de la redistribution de subventions, y compris l'engagement aux côtés des futur·e·s sous-bénéficiaires
- Vision de la future collaboration et du partenariat potentiel avec AmplifyChange pour porter les intérêts et la renommée du mouvement pour les DSSR